

**LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE**

Affaire n° : STL-11-01/T/TC

Devant : M. le juge David Re, président
Mme le juge Janet Nosworthy
Mme le juge Micheline Braidy
M. le juge Walid Akoum, juge suppléant
M. le juge Nicola Lettieri, juge suppléant

Le Greffier : M. Daryl Mundis

Date : Le 6 février 2017

Langue de l'original : Français

Catégorie : Public

**DECISION MODIFIANT LA CATEGORIE DE LA REPONSE DE LA DEFENSE
MERHI DU 3 JANVIER 2017 ET DE LA REPONSE DE LA DEFENSE AYYASH DU 3
JANVIER 2017**

(Extrait du compte rendu public officiel de l'audience du 6 février 2017, page 2, ligne 20, à
page 2, ligne 25; page 3, ligne 9, à page 3, ligne 11)

[...] [Cette décision] concerne une re-classification d'une ordonnance concernant une écriture déposée par le conseil de M. Merhi, F2972 qui demande à la Chambre d'autoriser que soit re-classé de confidentiel à public « Réponse à la requête en vue de faire admettre un certain nombre de déclarations de témoins en application des articles 154 et 155 ». La Chambre ordonne que soit re-classée cette écriture de la sorte, F2927.

[...]

La Chambre prend ainsi l'ordonnance suivante concernant l'ordonnance F2928, en demandant au Greffe de procéder au re-classement de ce document de confidentiel à public.

L'interprétation sert à faciliter la communication.
Seulement le discours original est authentique.